

La culture vaut bien un «9» (Samuel SCHELLENBERG)

Intermittents menacés : en Suisse aussi !

A la date du 1er avril, la version révisée de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) impliquera une nette augmentation du nombre de mois à cotiser pour obtenir une indemnisation de chômage complète : de douze, ils passeront à dix-huit.